

Fiche descriptive générique

Développement de projets culturels et événementiels

**Comprendre le champ des politiques
culturelles pour adapter et développer ses
projets**

Version au 25/01/2024



En mode Présentiel ou Distanciel suivant les dates

NOUVEAU

PUBLIC CONCERNÉ

Tout professionnel de structure culturelle : administration, production, action culturelle, médiation...

OBJECTIFS - COMPÉTENCES VISÉES

- Connaître le champ des politiques culturelles de l'État et des collectivités territoriales
- En comprendre les enjeux pour structurer ses projets et favoriser leur développement
- Identifier les sujets-clés et les lignes de force actuelles

PRÉREQUIS

Cette formation ne nécessite aucune connaissance particulière préalable.

MODALITÉS D'ADMISSION

CONTENU

Les notions clés : culture(s), politiques culturelles, démocratie culturelle, démocratisation de la culture, droits culturels...

Histoire résumée des politiques culturelles françaises : les grandes séquences, de 1959 à 2021.

Repères pratiques : qui fait quoi ?

Connaissance de l'actualité et des débats contemporains dans les différents champs des politiques culturelles notamment :

- La révolution douce des droits culturels
- Les projets participatifs
- Culture et « capacités »
- L'attrait des tiers-lieux culturels
- Les projets croisant culture et urbanisme
- L'essor de la culture « expérientielle »
- La création artistique hors les murs
- Événements culturels : nouvelles formes, nouveaux enjeux
- Culture et tourisme alternatif
- Culture et développement territorial

FORMATEUR RÉFÉRENT et Direction pédagogique

LE BRUN-CORDIER Pascal

Concepteur et directeur de projets culturels, consultant, formateur et professeur associé à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Activités et publications : <http://pascalbruncordier.tumblr.com>

La direction pédagogique est assurée par BUREAU Cyrille Directeur de l'organisme de formation.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Cette formation alterne l'exposé participatif (apports théoriques, pédagogie interrogative) et le plan d'action personnel (exemples de bonnes pratiques mobilisables par les participants, pédagogie active-interrogative).

La pédagogie active est priorisée, par mise en situation et cas pratiques, exercices individuels, conseils personnalisés à chaque participant.



Intervention, discussion, rencontres, diffusion d'extraits vidéos, travail pratique sur les projets des participants, diffusion d'un dossier de ressources documentaires.

MOYENS ET SUPPORTS

Chaque participant et formateur dispose d'un extranet individuel pendant la formation.

Les supports pédagogiques et les références bibliographiques sont fournis à chacun pendant ou après la formation, après avoir été commentés pour assurer leur bonne appropriation.

MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

Avant la formation, chaque participant est invité à un entretien avec un conseiller, puis à compléter un questionnaire lui permettant d'exprimer directement au formateur sa situation et ses attentes.

Le contrôle des acquis en cours de formation est réalisé à l'aide de mises en situation, d'auto-diagnostic, de travaux pratiques ou dirigés, suivant les modalités pédagogiques.

Une évaluation qualitative est réalisée en fin de formation, puis analysée par l'équipe pédagogique. Le résultat global est à la disposition du participant.

Une attestation individuelle de formation, rappelant les objectifs, est remise au participant l'ayant suivie avec assiduité.

ORGANISATION, DURÉE ET COÛT PÉDAGOGIQUE

Effectif limité à 12 participants maximum.

Durée : 3 jours (21 heures de formation, y compris les activités pédagogiques effectuées à distance)

Tarif public FAZHAN : **1 750 euros**, net de taxes, par participant

Tarif spécifique ARTES - Destiné aux personnes physiques, aux salariés d'associations et aux agents des communes de moins de 2500 habitants : **1095 euros**, net de taxes, par participant

Grâce au respect des procédures qualité en vigueur, nos formations sont éligibles à une prise en charge totale ou partielle par les dispositifs publics de financement de la formation.

Informations complémentaires

Cette formation a un taux de satisfaction de 94 % (taux de répondants 0 % à la date du 06/02/2024)

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Nos formations sont accessibles aux personnes handicapées moteur dans la plupart de nos lieux de formation.

D'autres types de handicaps et de compensations peuvent être pris en charge sur demande. Notre organisme de formation est doté d'un référent handicap qui peut étudier avec vous les différents aménagements de votre projet de formation.

Pour tout autre renseignement : 02 40 20 35 35

